



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

Bouquetins : Nicolas Hulot demande une médiation de Ségolène Royal

La Fondation Nicolas Hulot prend acte de la décision du tribunal administratif de Grenoble qui juge conforme à la loi l'arrêté préfectoral autorisant l'abattage des bouquetins du Bargy en Haute-Savoie. La décision du Préfet sera contestée par des associations locales et nationales.

Mais légal ne veut pas dire opportun.

Les tirs ne doivent pas reprendre.

La Fondation Nicolas Hulot réaffirme que les alternatives à l'abattage massif, proposées suite aux travaux de l'Anses et des scientifiques, n'ont pas encore été sérieusement étudiées.

Pour trouver une sortie par le haut, Nicolas Hulot demande à Ségolène Royal qu'elle prenne d'urgence une initiative de médiation pour remettre tout le monde autour de la table, retrouver le sens du dialogue et élaborer des solutions de compromis acceptables pour tous.

Des points d'accord existent déjà (sur la nécessaire éradication de la brucellose, sur l'euthanasie des animaux séropositifs). Il faut trouver des convergences sur les autres aspects pour élaborer une alternative qui convienne à tous. Parions sur l'intelligence collective!

Contact : Matthieu Orphelin, porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot,
06 37 36 83 41 – m.orphelin@fnh.org